

Circulaire spéciale

Contrôles microbiologiques d'endoscopes flexibles

Chers membres de la SGG/SSG,

Cette circulaire spéciale contient des informations relatives à la réalisation des tests microbiologiques d'endoscopes flexibles et est destinée à vous apporter son soutien pour la réalisation de ces tests.

Concernant les directives décrivant l'ensemble de la thématique du retraitement des endoscopes flexibles, il n'y a actuellement rien de nouveau. Des rencontres mensuelles d'un groupe de travail ont actuellement lieu, pour l'élaboration de nouvelles directives, sous la direction de Swissmedic. La date de publication de ces directives n'est pas connue. Nous renvoyons par conséquent à la [version 2.0](#) du 23.2.2021, actuellement en vigueur, qui est disponible sur notre site Internet.

Base juridique

Le processus de retraitement des endoscopes flexibles doit être contrôlé par des analyses microbiologiques (https://sggssg.ch/fileadmin/user_upload/Hygiene/IN615_20_006f_WL_Guide_de_la_check-list_pour_le_retraitement_des_endoscopes.pdf guide pour la check-list Retraitement d'endoscopes, chapitre 15, état au 26.5.2021). Ce contrôle doit être effectué au moins une fois par an sur chaque endoscope utilisé. Le contrôle doit porter sur le liquide prélevé dans les différents canaux de l'endoscope. Selon les directives actuellement en vigueur, les échantillons doivent être prélevés immédiatement après le rinçage consécutif à la désinfection. En complément, il est également possible de prélever les échantillons après le séchage dans le LD-E, après la conservation dans l'armoire de stockage, etc., afin de documenter dans sa propre institution la réalisation correcte de chaque étape du processus du retraitement (p.ex. stockage sans contamination).

Tests microbiologiques

Il y a deux possibilités de répondre aux exigences relatives aux tests de tous les canaux :

- *Tests individuels des canaux*
Le liquide de rinçage de chaque canal de l'endoscope fait l'objet d'analyses microbiologiques séparées.
Avantage : moindre risque de contamination
Désavantage : coûts plus élevés
Le cas échéant, on peut utiliser l'Endoclean-Set pour les tests individuels
- *Pooling*
Le liquide de rinçage de tous les canaux fait l'objet d'une analyse microbiologique unique.
Avantage : moindres coûts
Désavantage : risque de contamination plus élevé

Les membres de la SSG sont libres de choisir la variante utilisée dans leur propre institution.

Evaluation des résultats des tests

Il y a deux critères pour l'évaluation des tests microbiologiques :

- *Nombre d'unités formant colonie (UFC)*
La valeur indicative du nombre de colonies admissible est de ≤ 20 UFC par canal (≤ 1 UFC par ml de liquide de rinçage pour un volume d'échantillon de 20 ml par canal).
- *Présence de certains microorganismes (germes indicateurs)*
Les microorganismes suivants ne doivent pas être décelables :
 - o Escherichia coli, autres Enterobacteriaceae, entérocoques
Indiquent un nettoyage ou une désinfection défectueuse
 - o Pseudomonas aeruginosa et autres micro-organismes sans pouvoir de fermentation
Indiquent une mauvaise qualité de l'eau du dernier rinçage ou un séchage défectueux
 - o Staphylococcus aureus
Indique une contamination dans le cadre d'un stockage défectueux ou une hygiène des mains insuffisante
 - o Streptocoques viridans
Indiquent un nettoyage ou une désinfection défectueuse.

Procédure en cas de résultat de test positif :

En cas de résultat de test positif (valeur indicative du nombre de colonies admissible dépassée et/ou présence d'un germe indicateur), la SGG/SSG recommande la répétition du contrôle microbiologique de l'endoscope contaminé. Si le premier test ayant conduit à un résultat positif a été réalisé au moyen d'un pooling, on testera les différents canaux individuellement. Si le résultat des tests microbiologiques est à nouveau positif, il est recommandé de renvoyer l'endoscope concerné au fournisseur, pour contrôle. Chaque endoscope avec un résultat de test positif doit être mis en quarantaine jusqu'à ce qu'on dispose d'un résultat de test négatif pour cet instrument.

Déroulement pratique

Nouvellement, il n'y a plus de séries de tests réalisées deux fois par an. Chaque cabinet, chaque hôpital peut réaliser les tests des endoscopes au moment qui lui convient et avec le laboratoire de son choix.

La SGG/SSG coopère actuellement avec trois laboratoires : [Amicolab](#), [Bioexam](#) et [Wessling](#).

Sur le [site Internet de la SSG](#), vous pouvez cliquer sur le laboratoire de votre choix et aller sur le site Internet correspondant. Le matériel est envoyé à l'institution directement par le laboratoire. Les pièges à sécrétions nécessaires pour les tests et – si souhaité – le [set Endoclean](#) doivent être commandés par les cabinets / hôpitaux directement auprès du distributeur.

Après réception des résultats des tests, ceux-ci doivent être envoyés au secrétariat de la SGG/SSG avec [le formulaire de déclaration](#) complétés pour les résultats des tests d'hygiène, afin que l'institution correspondante puisse être inscrite sur la liste blanche.

La SGG/SSG propose à ses membres les soutiens suivants, pour une réalisation optimale des tests microbiologiques :

- [Instructions illustrées](#)
- Vidéo d'instruction (le lien suivra dès qu'il sera disponible)

Si vous avez malgré tout des questions, vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante :
Frank Bieger, président de l'ASPE (frank.bieger@kirendo.ch)

Cordialement



Alain Vonlaufen
Co-président



Tobias Ehmann
Co-président